



KURT DESPLEINER/BELGA

La crise du Covid a accéléré une tendance déjà existante : les ventes de vêtements dans les magasins sont de plus en plus supplantées par celles réalisées en ligne.

conférence sur l'emploi organisée par le ministre du Travail, Pierre-Yves Dermagne (PS) (voir ci-contre). "J'ai peur que cette conférence sur l'emploi ne se transforme en conférence pour les 'quinquas' et ne réponde pas aux défis qui nous attendent. Bien sûr qu'il faut garder plus longtemps les gens au travail, les former etc.. Mais il faut aussi pouvoir répondre à d'autres enjeux, sans quoi nous allons totalement perdre en compétitivité par rapport à nos voisins."

"Des années pour un accord avec les syndicats"

M. Michel prend comme exemple les Pays-Bas, qui se sont imposés rapidement comme référence européenne dans l'e-commerce. "Ils ont une vraie vision d'avenir, ils savent où ils veulent aller. La nuit commence à minuit chez eux et pas à 20h01 comme en Belgique. Les Pays-Bas ont aussi une stabilité juridique que nous n'avons pas, insiste-t-il. En quatre semaines, vous savez si vous pouvez construire un entrepôt ou non chez nos voisins. Cela met des années en Belgique. Tout comme cela met des années chez nous pour avoir un accord avec les partenaires sociaux pour modifier la façon de travailler."

Le patron demande davantage de flexibilité. "Il faut arrêter de croire qu'un bon emploi, c'est un contrat de 9 à 17 h, cinq jours par semaine, du lundi au vendredi. Les travailleurs ne nous demandent pas ça ! On a des parents de familles recomposées qui veulent davantage travailler la semaine où ils n'ont pas leurs enfants. Beaucoup de personnes viennent aussi dans le commerce pour pouvoir travailler de manière partielle."

Emploi

Faire monter le taux d'emploi à 80 %

Objectif. Le ministre du Travail, Pierre-Yves Dermagne (PS), organise ces 7 et 8 septembre une conférence sur l'emploi. Son thème ? "Les fins de carrière harmonieuses". Son but ? Émettre des solutions pour atteindre un taux d'emploi de 80 % à l'horizon 2030 (objectif de la Vivaldi) et, dans ce cadre, de doper en particulier le taux d'emploi des 55-64 ans. Aujourd'hui la Belgique compte 310 000 chômeurs, 70 000 offres de job des métiers en pénurie et un taux d'emploi de 71 %. Les discussions avec les partenaires sociaux porteront notamment sur les conditions de travail, la santé, les aspects de genre, les travailleurs peu qualifiés ou les aspects intergénérationnels. Des thèmes comme le télétravail, la réduction du temps de travail, la réintégration des malades de longue durée, le temps partiel ou l'innovation technologique devraient également être abordés. **R.Me.**

Le tsunami de faillites, ce ne sera pas pour cette année

■ Le nombre de faillites a fortement diminué durant l'été. Les 50 000 faillites attendues... attendront !

Il faut le dire : la situation sur le front des faillites est moins grave qu'imaginé en début d'année. Soyons optimistes", lance d'emblée Eric Van Den Broele, chef du bureau d'études Graydon. "Les mesures de soutien prises par le gouvernement ont montré leur utilité (en ce compris le moratoire sur les faillites évidemment), mais la reprise de l'économie explique aussi que la situation ne s'est pas dégradée comme on l'attendait il y a un an."

Résultats des courses : au cours des mois de juillet et août, les tribunaux de l'entreprise du pays ont prononcé 749 faillites. C'est moins qu'en 2020 (-22%) et même qu'en 2019 (-45%). "Cela confirme aussi la tendance qu'on a constatée ces derniers mois." Au cours des huit premiers mois de 2021, il y a eu 4038 jugements de faillite. C'est plus d'un tiers (-34,2%) de moins qu'en 2020. Par rapport à 2019, où il n'y avait pas de coronavirus, c'est plus qu'une réduction de moitié (-54%).

Les faillites s'étaleront sans doute sur deux ou trois ans.

La baisse est la plus importante à Bruxelles (740 faillites ou -39,2%), suivie de la Flandre (35,8%) et de la Wallonie (-27,7%).

"La question est de savoir si cette situation va perdurer, maintenant que la fin des mesures d'aide se profile à l'horizon. Ce qui est certain, c'est qu'on n'aura pas les 50 000 faillites attendues cette année. Cela ne veut pas dire qu'il n'y en aura pas beaucoup ces prochains mois. Les faillites seront probablement plus élevées que lors d'une année normale – entre 10 000 et 12 000 – et elles s'étaleront sans doute sur deux ou trois ans. Cela doit être affiné, poursuit Eric van Den Broele, mais de nombreuses entreprises affichent encore des chiffres d'affaires qui sont loin de ceux d'avant-crise, et certains secteurs restent à la peine. Pas plus tard que ce matin, je discutais avec une entreprise du secteur du voyage qui m'expliquait que les chiffres d'affaires étaient encore souvent de 40 à 60% inférieurs à ceux d'avant la crise du Covid-19."

Prudence donc, pour Graydon, car "ces prochains mois, les mesures de soutien seront progressivement supprimées. Les emprunts contractés devront être remboursés. La reprise de l'économie ne couvre pas la totalité de la perte cumulée des ventes, qui est souvent due à l'accumulation de dettes. Les hausses importantes des prix de nombreuses matières premières et de l'énergie, les pénuries ou les difficultés d'approvisionnement d'autres produits sont également des obstacles à franchir."

François Mathieu